Avoir une bonne note en L1

Par **verylawstudent**, le **31/10/2013** à **12:43**

Bonjour,

Petite question, par simple curiosité:

En général, quelle est la moyenne d'un étudiant de L1, et est-il impossible/très rare d'obtenir 16 de moyenne ?

Au final, que peut-on considérer comme une très bonne note en L1 de droit ?

Merci de vos réponses !

Par **Visiteur**, le **31/10/2013** à **13:32**

Salut !

Pour moi, en tout cas c'est comme ça dans ma fac, tu peux considérer que c'est très bon à partir de 14, acceptable à 12.
C'est assez rare d'avoir plus de 14.

Par **Yn**, le **31/10/2013** à **14:22**

Grosso modo, quand je corrige en licence, environ 70% des étudiants n'ont pas la moyenne sur les exercices rédigés (commentaire d'arrêt, dissertation, ...) ; et je suis loin d'être le plus strict.

Les 16/20 et plus sont rares. Si je prends l'exemple du commentaire, je corrige selon une "grille d'évaluation". Autrement dit, l'étudiant doit répondre à certaines de mes attentes (La méthode de l'exercice est-elle respectée ? la fiche d'arrêt est-elle bonne ? Le problème de droit est-il approprié ? Le plan est-il cohérent ? Les notions de base sont-elles définies ? Les développements apportent-ils une plus-value ?)

Plus les attentes sont respectées, plus la note sera bonne. Pour obtenir 16/20, il faut réussir à

répondre à toutes ces attentes.

Bref, très rares sont les étudiants qui réussissent à faire tout cela dans un commentaire, notamment en L1 et L2.

Les bonnes copies, mettons 12 et au-delà, répondent souvent à plusieurs de ces attentes mais je constate souvent des erreurs, des lacunes, des oublis, bref autant de choses ne permettant pas d'arriver à l'excellence.

Note enfin que les évaluations peuvent énormément varier d'une université à une autre (surtout entre les grandes villes et les petites universités de province) : de nombreux étudiants ont des mentions dans certaines universités et peinent à valider leur semestre en L3 ou en M1 une fois arrivés dans une université plus exigeante.

Par **verylawstudent**, le **31/10/2013** à **14:52**

Merci de vos réponses.

Mais alors, comment réussir à acquérir cette méthode, cette rigueur qui permet de mieux répondre aux exigences, en sachant que nos chargés de TD ne ramassent qu'une ou deux copies par semestre, et donc que nous n'avons pas beaucoup d'entraînement ?

Par **Yn**, le **31/10/2013** à **15:17**

L'entraînement. L'université c'est se prendre en main : si tu veux obtenir de bons résultats, il faut rédiger.

Chez nous, les étudiants rédigent chaque semaine intégralement les exercices demandés dans les matières à TD. Libre à toi de faire de même.

Par **Yann**, le **31/10/2013** à **15:32**

J'ajouterai que la note peut aussi varier d'un exercice à l'autre. On peut être particulièrement à l'aise avec les dissertations et nettement moins avec les cas pratiques ou les notes de synthèses. Et inversement.

Certains profs, surtout dans les matières à options, ont parfois recours à des QCM. Dans ce cas, j'ai vu des étudiants avoir des notes exceptionnelles.

La première chose à maîtriser si on veut avoir de bonne notes c'est la méthodologie des exercices. C'est aussi important que de connaître son cours.

Il faut aussi bien se connaître sois-même: savoir combien de temps on met pour rédiger, combien de temps on consacre à la recherche d'une problématiques, d'un plan... Et pour ça le

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

seul moyen efficace c'est de se mettre en situation. C'est du boulot, mais ça paye le jour J.

Par **verylawstudent**, le **31/10/2013** à **15:46**

En effet je rédige déjà entièrement mes exercices, mais le problème, c'est que je ne peux pas demander chaque semaine à mon chargé de TD de ramasser ma copie. Du coup, même si on corrige l'exercice en classe, nous n'avons qu'un plan, et je ne peux que comparer mon plan à celui qu'on nous a donné en correction, mais je ne peux pas vraiment savoir ce que vaut ma copie dans son ensemble...

Pour l'instant nous avons surtout fait des dissertations (j'ai eu 14 à la toute première que j'ai faite), et un cas pratique, du coup je ne sais pas vraiment quel exercice me correspond le mieux...

Quant à la méthode, je pense la maitriser, du moins pour la dissertation...

Et c'est vrai que pour se connaitre soi-même, ça me semble assez difficile, parce que nos premiers examens sont les galops d'essai, et nous n'avons pas vraiment eu d'entrainement avec un temps limité.
Et quand j'ai une dissertation à faire chez moi, j'aime beaucoup prendre mon temps et surtout approfondir, et je mets beaucoup plus de 3 heures... En même temps nous avons eu des problématiques assez complexes à étudier... Je me dis que le jour du galop j'aurai déjà acquis ces problématiques et j'irai forcément plus vite à raisonner...

Par **Yn**, le **31/10/2013** à **16:08**

[citation]Et quand j'ai une dissertation à faire chez moi, j'aime beaucoup prendre mon temps et surtout approfondir, et je mets beaucoup plus de 3 heures[/citation]
Ce n'est pas une bonne habitude à prendre : mets-toi en condition d'examen, trois heures pour rédiger et fais un bilan.

Il ne faut pas croire que tu iras plus vite le jour J, au contraire, tu vas reproduire mécaniquement tes habitudes, prendre ton rythme, etc. Or, tu risques de perdre du temps, de paniquer, chercher à rattraper ton retard, bref sombrer dans la précipitation, laquelle est souvent synonyme d'erreurs.

Personnellement, je rédigeais toujours mes TD en trois heures et je revenais dessus plus tard après avoir réalisé des recherches, lu la doctrine, et je pouvais apporter tranquillement quelques citations et références sans revenir intégralement sur ma production.

J'ai toujours trouvé ce second temps très profitable car c'est là que tu apportes des plus-values, que tu progresses par rapport aux autres étudiants. C'est d'ailleurs tout ces apports qui font la différence à l'examen, la copie se démarque par des références originales, elle prend "ascenseur" (12 à 14), etc.

[citation]En même temps nous avons eu des problématiques assez complexes à étudier... Je

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

me dis que le jour du galop j'aurai déjà acquis ces problématiques et j'irai forcément plus vite à raisonner...[/citation]
La complexité - la difficulté devrait-on dire - est affaire de point de vue. Je m'amuse en lisant les arrêts donnés en L1 alors que j'éprouvais les mêmes difficultés qu'eux il y a quelques années. Tu verras qu'avec le temps la "mécanique du droit", le raisonnement, devient un quasi-réflexe et que tout s'ordonne beaucoup plus rapidement.

Les enseignants donnent pratiquement toujours des sujets pédagogiques que l'on peut traiter simplement dans un plan binaire. Je dis toujours à mes étudiants qu'arrêts et sujets de dissertation peuvent être résumés - caricaturés pourrait-on dire - en une ou deux lignes. Nicolas Boileau nous dirait "avant donc que d'écrire, apprenez à penser. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots le dire viennent aisément", je crois que tout l'apprentissage du droit est résumé dans cette tirade.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés